

## Sur le nouveau président du FN Jalkh

Il est sans doute l'un des dirigeants frontistes les moins connus du grand public. Pourtant, Jean-François Jalkh, vétéran frontiste de 59 ans, endosse désormais le costume de président du parti, le temps de la campagne, depuis l'annonce de Marine Le Pen, lundi soir, concernant [son retrait de la présidence du FN](#), afin de se concentrer sur sa candidature au second tour de la présidentielle.

D'un naturel discret, ce député européen qui n'a jamais écumé les plateaux télé, affiche une longévité peu commune au sein du Front national. Il n'a pas encore 18 ans lorsqu'il prend sa carte au parti, en 1974. Peu à peu, ce natif de la Seine-et-Marne gravit tous les échelons et siège dans la plupart des instances d'un FN, en quête de jeunes particulièrement motivés. Dès 1981, il occupe un siège au comité central du parti, puis grimpe au bureau politique avant d'intégrer les stratégies commissions d'investiture, puis de discipline.

### Un technicien plus qu'un politique

Sa carrière prend un tournant en 1986, année lors de laquelle il est élu député, comme 34 autres représentants du parti, grâce à la proportionnelle instaurée par les socialistes. Ce proche de Jean-Marie Le Pen se fait également remarquer, lorsqu'il commémore en 1991, à ses côtés, la mort de Philippe Pétain, à l'église traditionnelle Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Après avoir siégé près de dix ans au Conseil régional d'Île-de-France, l'élu gagne la Lorraine, là où il officiera en tant que conseiller régional de 2010 à 2015. Entre temps, il aura survécu à la scission historique de 1998-1999, [qui voit Bruno Mégret et ses partisans](#) écartés du Front national.

Malgré un tempérament effacé, Jean-François Jalkh, réputé pour ses compétences techniques, gagne la confiance de ses pairs. Pour preuve, on lui confie même la gestion d'une mission assez délicate : celle d'organiser en 2011, le congrès de Tours désignant le successeur de Jean-Marie Le Pen. Une fois Marine Le Pen à la tête du parti en 2011, celle-ci le nomme délégué général du FN, un poste autrefois occupé par Bruno Mégret, puis Bruno Gollnisch, avant que la fonction ne disparaisse. En 2012, il se hisse finalement à la vice-présidence du Front national, chargé des élections et des contentieux électoraux. Là encore, la tâche sera périlleuse.

### Mis en examen dans l'affaire "Jeanne"

Si Jean-François Jalkh n'a jamais occupé pleinement l'attention des médias, son nom a tout de même été évoqué plus d'une fois, dans les affaires qui plombent le parti ces dernières années. En 2015, le vice-président est mis en examen - comme plusieurs autres membres du [parti](#), dont le proche de [Marine Le Pen](#), Frédéric Chatillon - dans l'enquête sur le [financement de campagnes du FN](#). La justice s'intéresse plus précisément à la nature de ses activités en tant que secrétaire général de ["Jeanne"](#), [le micro-parti de Marine Le Pen](#). Les enquêteurs soupçonnent l'existence d'un système d'enrichissement frauduleux, alimenté par de l'argent public, via des surfacturations durant les législatives de 2012. L'intéressé dément toute manœuvre frauduleuse. Il est le premier cadre important du FN inquiété, pour des soupçons notamment "d'escroquerie" et d'"abus de confiance".

#### [Le trésorier du micro-parti de Marine Le Pen Jeanne mis en examen](#)

Son image passablement lisse peut se voir également ternie par son implication dans le cadre de l'enquête sur les assistants parlementaires du Front national, au Parlement de Bruxelles, dans le volet concernant Jean-Marie Le Pen. Le fondateur du FN est soupçonné de l'avoir employé comme assistant parlementaire entre 2009 et 2014. Problème : l'intéressé occupait déjà le poste de secrétaire général du FN par intérim. En outre, Jean-Marie Le Pen ne peut fournir aucune explication, ni preuve du travail de son assistant à la justice. En conséquence, le Parlement européen réclame le remboursement de 320.000 euros qui auraient été versés à Jalkh, comme rémunération.

## **Une immunité parlementaire levée**

Enfin, nouvelle affaire en novembre 2016. A la demande de la justice, le Parlement européen lève l'immunité parlementaire de Jean-François Jalkh, visé par une plainte déposée en 2014 par La Maison des Potes, un réseau d'associations spécialisées dans la lutte contre les discriminations. En cause, des mesures de préférence nationale, visant l'accès aux logements sociaux, proposées par le FN aux élections municipales et recommandées dans le "[Petit guide pratique de l' élu municipal](#)". Jalkh était à l'époque directeur des publications du [Front national](#) et chargé du contrôle éditorial de tous les sites internet de la fédération. La plainte a conduit le parquet de Nanterre à ouvrir une information judiciaire.

Outre ces différentes casseroles judiciaires, des propos sulfureux tenus dans le passé par l' élu frontiste livrent une toute autre facette du personnage discret. Des extraits d'une interview que l' élu a donnée, en 2005, dans la revue "le Temps des savoirs", peuvent pour le moins surprendre. Jalkh avouait ainsi à l'époque, qu'il considérait comme "impossible d'utiliser [du Zyklon B] dans des [...] exterminations de masse".

Des propos embarrassants pour la candidate FN, qui tente de se détacher tant bien que mal des nombreux propos polémiques qu'a pu tenir son père dans le passé.

**Marie Campistron**